



DELIBERATION N° 2023/09

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

Arrondissement de TOULOUSE

Commune de *LEVIGNAC SUR SAVE*

Objet : **Demande de subvention du SDEHG pour la rénovation de l'éclairage de la Halle**

Convocation du : 13 janvier 2023

Rapporteur : Monsieur Bernard GENSSLER

Nombre de Membres en exercice :

Le 18 janvier 2023 à 20h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur Stéphane CHARPENTIER, Maire.

Un extrait de la présente délibération a été publié en ligne sur le site internet municipal et affiché en Mairie le 19 janvier 2023.

Délibération rendue exécutoire de plein droit le 19 janvier 2023 en application des dispositions de l'article L 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres présents : 16

Etaient absents excusés représentés : 2

Etaient absents excusés non représentés : 1

Nombre de votants : 18

Secrétaire de séance : Olivier SFORZI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE LEVIGNAC SUR SAVÈ

SEANCE PUBLIQUE DU 18 janvier 2023

Le Maire informe le conseil municipal que suite à la demande de la commune du 01/03/2021 concernant la rénovation éclairage public sous la Halle, le SDEHG a réalisé l'étude de l'opération suivante :

La commune souhaite garder deux départs différents pour l'éclairage sous la Halle.

Un départ pour l'illumination de la charpente (Cde 2) et un autre pour les manifestations (Cde 1).

- Mise en conformité du coffret de commande existant.
- Fourniture et pose de disjoncteurs différentiels 300mA sur les départs concernés
- Dépose de l'ancien réseau et mise en place d'un nouveau réseau 3G2.5 sur façade

Commande 1 : Manifestation (marché)

- Dépose de 24 projecteurs vétustés SHP 70, 100 et 250 watts
- Fourniture et pose de 16 projecteurs à technologie LED 63 watts en 3000 K

Commande 2 : Illumination de la charpente

- Dépose de 16 projecteurs vétustes Iodure Métallique de 250 et 400 watts
- Fourniture et pose de 8 projecteurs à technologie LED 73 watts avec température de couleur chaude (2700K) pour venir mettre en valeur la charpente de la Halle.
- Les ensembles à installer seront en RAL 7016

Les technologies les plus avancées en matière de performances énergétiques seront mises en œuvre et permettront une économie sur la consommation annuelle d'énergie électrique d'environ 91 %, soit 5 834 €/an

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

• TVA (récupérée par le SDEHG)	4 293 €
• Part SDEHG (50 % du montant HT des travaux jusqu'aux plafonds fixés par le SDEHG)	10 905 €
• Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION)	12 124 €
Total	27 322 €

Avant d'aller plus loin dans les études de ce projet, le SDEHG demande à la commune de s'engager sur sa participation financière.

Dès réception de cette délibération, les services techniques du Syndicat pourront finaliser l'étude et le plan d'exécution sera transmis à la commune pour validation avant planification des travaux.

Ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve l'Avant-Projet Sommaire présenté et :

- Décide de couvrir la part restant à la charge de la commune par voie d'emprunt et de prendre rang sur le prochain prêt du SDEHG. Dans ce cas, l'annuité correspondante, qui sera fonction du taux d'intérêt obtenu lors de la souscription, est estimée à environ **1 176€** sur la base d'un emprunt de 12 ans à un taux annuel de 2.5%, l'annuité définitive sollicitée à la commune étant calculée sur la base du taux de l'emprunt réellement souscrit par le SDEHG. Cette contribution sera imputée au compte 6554 en section de fonctionnement du budget communal.

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré le 18 janvier 2023

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le secrétaire



Le Maire

Stéphane CHARPENTIER



Envoyé en préfecture le 24/01/2023

Reçu en préfecture le 24/01/2023

Publié le



ID : 031-213102973-20230118-DB2023_08-DE

